

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/524
25 octobre 2004

(04-4510)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME INTERNATIONAL RÉGIONAL CONTRE LES MALADIES DES PLANTES ET DES ANIMAUX (OIRSA)

Réunion du Comité du 25 au 27 octobre 2004

La communication ci-après est distribuée à la demande de l'Organisme international régional contre les maladies des plantes et des animaux (OIRSA).

I. FORMATION ET VULGARISATION DANS LE DOMAINE AGROSANITAIRE ET COMMERCIAL

1. L'OIRSA a participé, moyennant des conférences techniques, au "Premier cours de formation des formateurs aux bonnes pratiques agricoles" qui s'est déroulé au Honduras et qu'il a organisé avec l'Institut conjoint pour l'innocuité des produits alimentaires et la nutrition appliquée (JIFSAN) de l'Université du Maryland et l'Office de contrôle des médicaments et des produits alimentaires des États-Unis (FDA).
2. Le premier atelier de "Mise à jour de l'analyse de la situation en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires en El Salvador" a eu lieu avec la participation de délégués des quatre institutions gouvernementales qui sont juridiquement compétentes dans ce domaine.
3. Un atelier de formation aux bonnes pratiques agricoles a été organisé avec la participation de producteurs et exportateurs de produits agricoles de l'Association "Projets et initiatives locaux pour le développement autonome régional du Honduras" (PILARH) et du Groupe des exportateurs de produits agricoles non traditionnels du Panama (GANTRAP) ainsi que de fonctionnaires du Ministère du développement agricole (MIDA).

II. MAÎTRISE TECHNOLOGIQUE EN MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

4. Le module VI: *Quarantaine agricole*, dont l'objectif était de connaître le rôle de la quarantaine agricole dans le commerce international sous l'angle juridique et méthodologique, et le module VII: *Le secteur agro-industriel et les franchises*, dont l'objectif était de se familiariser avec le développement et le fonctionnement des systèmes de franchise dans le secteur agro-industriel, ont été organisés.

III. APPUI À LA PRÉVENTION, AU CONTRÔLE ET À L'ÉRADICATION DES PARASITES ET DES MALADIES

5. La proposition relative à un Programme sanitaire pour l'aviculture à caractère régional a été présentée devant le Conseil d'administration de la Fédération des aviculteurs d'Amérique centrale (FEDAVICAC).

6. L'OIRSA a participé au réaménagement des stratégies, de la gestion, du financement et de la mise en application du Plan d'éradication de la peste porcine classique en El Salvador à l'horizon 2009.

7. Le suivi de la gestion du projet intitulé "Renforcement des capacités institutionnelles des services de santé animale en Amérique centrale" a été assuré dans le cadre de la coopération entre l'Agence japonaise de coopération internationale et le Système d'intégration de l'Amérique centrale (JICA-SICA).

8. L'OIRSA a participé au Symposium sur la maladie de Newcastle et la grippe aviaire de l'OIE dans le cadre du XVIII^{ème} Congrès de l'aviculture en Amérique centrale et dans les Caraïbes.

9. Le Plan d'urgence pour le contrôle et l'éradication de la peste porcine classique en Amérique centrale, au Belize et au Panama a été mis à jour.

IV. RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS SANITAIRES NATIONALES EN VUE DE FACILITER LE COMMERCE

10. Dans le cadre du Projet régional de soutien au commerce des produits agricoles, que l'OIRSA mène à bien conjointement avec la Banque interaméricaine de développement (BID), des consultations régionales ont été menées à bien et achevées sur les sujets suivants: a) élaboration d'une législation harmonisée sur les procédures d'inspection alimentaire et les bonnes pratiques en matière de production et de fabrication; b) définition des structures, des procédures et des mécanismes des services phytosanitaires; et c) définition des structures, des procédures et des mécanismes des services sanitaires et phytosanitaires.

11. L'OIRSA a participé au Guatemala au quatrième atelier de travail du Groupe de coordination du projet interinstitutionnel de coopération technique pour l'établissement de zones pilotes exemptes, ou de faible prévalence, de mouches des fruits, moyennant le recours à une gestion intégrée, faisant appel à la technique de l'insecte stérile (TIE), en Amérique centrale et au Panama (TCP/RLA/5/045).

V. COORDINATION INTERINSTITUTIONS

12. Face à la pandémie de grippe humaine et aviaire, le Directeur technique de la santé animale a effectué des démarches auprès de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) à Washington, afin d'obtenir la coordination des activités régionales de surveillance épidémiologique des animaux.
